

**L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 Mai, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Madame MATHERON Françoise, Maire.**

**Présents :** ARNAUD S. ; BETTON JC. ; CAU J. ; COUMANS MF. , DUMENIL D. ; DUSFOUR J. ; EGEA JD. ; MAURY C. ; SIMAO F. ; VAUDOIS E.

**Excusés mais représentés :** BRESSON C. ; PAIS E. ; PEYRIERE L.

**Secrétaire de séance :** COUMANS MF.

**Le conseil municipal s'est réuni à 19h30.**

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal
- 2) Décisions modificatives budget principal et budget assainissement
- 3) Personnel
  - a) Tableau des effectifs
  - b) Adhésion révocable assurance chômage
- 4) Voirie, travaux
  - a) Fonds de concours entrée des Mazes
  - b) Demande de subvention chemin des Closades à Hérault énergies
  - c) ~~Acte administratif rue des Closades~~
- 5) Affaires sociales :
  - Adhésion à l'association « Ma Vie »
- 6) Urbanisme
- 7) Plan Communal de Sauvegarde
- 8) Ecole et temps périscolaire
- 9) Intercommunalité
- 10) Questions d'actualités

**I. Approbation compte-rendu du conseil du 18 avril 2016**

Aucune remarque n'étant émise, le compte rendu de la séance du 18 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

**II. Décisions modificatives budget principal et budget assainissement**

Budget principal :

Chap 74 : + 32 229€

Chap 021 et 023 : 32 229€

Budget M49 :

Chap 021 et 023 : 0

Chap 002 : - 75 000€

Les décisions modificatives sont votées à l'unanimité des présents.

**III. Personnel :**

- a) Tableau des effectifs

- Vont être proposés à la Commission Administrative Paritaire du 24 juin 2016 les 2 avancements de grade des agents pour lesquels toutes les conditions sont remplies :

- DELMAS Christine au grade d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>e</sup> classe
- POURRE Nadège au grade d'Adjoint Technique 1<sup>e</sup> classe

Il convient, dans un premier temps de créer les postes dans le tableau des effectifs par délibération du Conseil Municipal.

Après l'avis de la CAP, le comité technique sera saisi pour la suppression des postes antérieurs de ces 2 agents.

➤ Remplacement des agents placés en congé maladie  
Prolongement du contrat de Mme Magalie Zariatti en remplacement de Mme Kerdoncuff. Recours à un agent par l'intermédiaire du centre de gestion afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Catapano.

- Mme Ana Paula Martin Luis occupe actuellement un poste d'animation. Madame la Maire propose de l'affecter sur deux postes d'emploi, 18h technique et 10h animation sachant que ce changement a été soumis et accepté par l'intéressée pour répondre aux besoins des services.

b) Adhésion révoicable assurance chômage

Madame la Maire propose que la commune adhère à la convention « Adhésion révoicable assurance chômage » afin d'ouvrir les droits au chômage aux agents non titulaires.

Le conseil adopte à l'unanimité ces propositions.

#### IV. Voirie

a) Fonds de concours entrée des Mazes

Madame la Maire rappelle que les aménagements de trottoirs à l'entrée du village sur la RD à hauteur du lavoir ont été déclarés éligibles à l'attribution des fonds de concours 2015 de la CCGPSL. Le conseil communautaire a décidé de soutenir financièrement cette opération pour un montant de 4758,60 €. Madame le maire rappelle au conseil que le montant total de ces travaux s'élevait à 25 018,96, la part du département étant de 15 256,56 et celle restant à charge de la commune avant attribution de ce fonds de concours étant de 9762,40€.

Le conseil municipal décide après en avoir délibéré et à l'unanimité d'accepter ce fonds de concours de la CCGPSL d'un montant de 4758,60€.

b) Demande de subvention chemin des Closades à Hérault énergies

Madame la Maire présente au conseil le projet de travaux d'électricité et d'éclairage public à Favas et chemin des Closades. L'estimation des travaux prévus s'élève à 51 925,92 €. Le financement de cette opération pourrait être envisagé comme suit :

- Subvention du département, du Face sur les travaux « électricité : 42 601,91€
- Subvention d'Hérault Energie sur les travaux éclairage public : 896,73 €
- Participation financière de la commune : 1434,77€

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte le projet et son plan de financement. Il autorise Madame la Maire à solliciter les subventions aussi élevées que

possibles auprès du Département, du FACE, et de Hérault Energies. Le conseil autorise Madame la Maire à solliciter Hérault Energie pour l'inscription de cette opération à son prochain programme de travaux.

#### **V. Affaires sociales :**

- Adhésion à l'association « Ma Vie »

Le 18 Novembre 2014, le CLIC a organisé la conférence « Bien bouger, bien manger, pour mieux vieillir » à laquelle ont participé les aînés de Saint Bauzille et de Montaud.

Elle a été suivie d'ateliers d'Activités Physiques Adaptées (APA) proposés par l'association Ma Vie. Cette séance a remporté un franc succès et les aînés ont manifesté l'envie de poursuivre.

En 2015-2016, le CLIC a relancé cette activité en prenant en charge l'adhésion à Ma Vie et le coût des 10 premières séances. Les séances suivantes ont été prises en charge par les aînés (50€ pour 12 séances). Le bilan a été positif vu les progrès accomplis (ex l'équilibre).

Pour l'année 2016-2017, la commission affaire sociale préconise de ne plus adhérer au CLIC.

S'il y a au moins une dizaine de personnes intéressées, la commission souhaiterait poursuivre l'APA et propose le financement suivant : la mairie prendrait en charge l'adhésion à Ma Vie (16€ par pers) et les aînés financeraient eux-mêmes leur participation à l'activité.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte le projet et son plan de financement

#### **VI. Urbanisme**

La commission urbanisme est en cours de finalisation de la deuxième modification du PLU. Un recensement des terrains constructibles a été réalisé, sur la base du travail effectué au cours de la première modification du PLU. Le taux de croissance du village sur la période 1999-2007 était de 2.7% et 1.4% sur la période suivante 2007-2012. Les dernières données démographiques développées par l'INSEE datent de 2012. En prenant cette date comme référence, différentes évolutions démographiques peuvent être envisagées :

- Un tassement du taux de croissance à 0.95%, avec une population en 2030 de 1150 habitants
- Un maintien du taux de croissance du village aux environs de 1.4%, avec une population de 1246 habitants en 2030
- Une augmentation du taux de croissance à 2.7% avec une population de 1550 habitants

Le taux de 2.7% est celui observé sur les communes limitrophes de Saint Bauzille sur la période 2007-2012. Les projections démographiques pour le Grand Pic Saint Loup suggèrent un taux situé entre 1% et 1.5%.

Le conseil municipal décide de prendre la valeur 1.4%.

#### **VII. Plan Communal de Sauvegarde**

Le plan de Sauvegarde a été réactualisé. Il sera prochainement envoyé à la préfecture pour avis.

Un exercice d'alerte de la population au moyen de la téléalarme sera organisé le 25 juin à 10h. S'en suivra une séance d'initiation au massage cardiaque, au foyer à 11h.

### **VIII. Ecole et temps périscolaire**

La fréquentation du centre de loisirs les mercredis après-midi reste très faible. Madame le Maire demande à la commission scolaire de proposer pour l'année 2016 /2017 une proposition adaptée à la réalité de cette fréquentation. Cette organisation sera soumise à l'approbation du prochain conseil municipal afin de permettre aux familles de s'organiser en conséquence avant la rentrée.

### **IX. Intercommunalité**

Le SCOT est en cours d'élaboration. La phase diagnostic est quasi aboutie.

Une réflexion est en cours à la Communauté de Communes pour distribuer des containers individuels pour le papier.

Une nouvelle information concernant le tri sera faite pour en améliorer l'efficacité.

Le site géoportail réalisé par la Communauté de Communes est en fonction.

### **X. Questions d'actualités :**

- Réunion avec les associations le 22 juin 2016 à 19h, une autre sera prévue à la rentrée si nécessaire pour finaliser l'occupation des salles communales.
- Dès la rentrée, les « Toujours Jeunes » feront leurs réunions « ateliers » de quinzaine à St Bauzille et les réunions bimensuelles ordinaires à Montaud.
- Les « Voisins Vigilants » vont être conviés à visiter la Caserne Lepic à Montpellier, le trajet se fera en minibus au départ de St Bauzille.
- Cuisine d'été au Domaine : il est décidé de réaliser des petits travaux de maintenance.
- Demande d'autorisation de faire pâturer 2 chevaux sur les parcelles communales situées derrière les terrains de tennis par Monsieur BALLET de Montaud en date du 20/05/16. La demande est acceptée, aucune autre demande n'étant déposée à ce jour.
- Eglise : Un expert Groupama est venu constater les dégâts des eaux sur les murs proches de la fresque. Une autre expertise aura lieu le vendredi 17 juin 2016 à 9h30.
- Saint Bauzille info : la prochaine édition devra être imprimée le lundi 06 juin, ce qui implique une finalisation au plus tard le vendredi 03 juin.
- Elections 2017 :  
Présidentielles 23 avril et 7 mai 2017 et Législatives 11 et 18 juin 2017.

La séance est levée à 22h15.